

Mesdames et Messieurs les Présidents (es)
des Associations
s/c des Correspondants

Strasbourg, le 16 septembre 2022

CONVOCA T I O N

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN DE TENNIS DE TABLE

Conformément au titre IV des Règlements de la Fédération Française de Tennis de Table, les représentants des associations sont convoqués en assemblée générale ordinaire le

SAMEDI 1er OCTOBRE 2022 à 10h30

MAISON DES SPORTS

4 rue Jean Mentelin – 67200 STRASBOURG

Chaque association affiliée délègue à l'Assemblée Générale **la personne élue à cet effet**. Si cette personne est empêchée, elle peut être remplacée par un autre membre de l'association qui doit être muni d'un pouvoir signé (formulaire joint) **par le délégué élu à cet effet lors de l'assemblée de son association**. Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de se faire représenter par un délégué d'une autre association comme le vote par procuration n'est pas admis. Les représentants participant aux Assemblées générales disposent d'un nombre de voix déterminé selon le barème fixé par la FFTT tenant compte du nombre des licences traditionnelles et promotionnelles.

**Comité Départemental du Bas-Rhin
de Tennis de Table**

Maison des Sports

4 rue Jean Mentelin • BP 95028
67035 STRASBOURG Cedex 2

T 03 88 26 94 41

F 03 88 26 94 42

M tennis.table@crosa.com

Association déclarée - Loi 1908 - Volume XXVIII, folio n° 60/67
Tribunal d'Instance de Strasbourg

RIB 10278 01008 00027133845 69

ORDRE DU JOUR

10h00 : Pointage des délégués des associations, vérification des pouvoirs, accueil des personnalités

10h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Adoption du P.V. de l'assemblée ordinaire du 1 Octobre 2021. (Cf <http://cd67tt.com/>)
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activités des 3 Branches (en complément des rapports écrits)
 - Administratif – Institutions
 - Sportif
 - Technique et Développement
4. Présentation des comptes de résultat et du bilan de l'exercice 2021/2022
6. Rapport des réviseurs aux comptes et quitus au trésorier
5. Approbation des comptes et décharge au trésorier
6. Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2022/2023
7. Présentation du budget 2022/2023 et approbation
8. Réponses aux questions et vœux (*)
9. Interventions des personnalités
10. Mérites et récompenses
11. Clôture de l'Assemblée

Nicolas VEJUX
Président

() Les responsables d'association désirant qu'une réponse soit apportée à une question d'ordre général ou souhaitant émettre un vœu sont invités à faire parvenir leur demande pour le 28 sept 21 à la MdS et via mail à n.vejux@orange.fr*

**Comité Départemental du Bas-Rhin
de Tennis de Table**

Maison des Sports

4 rue Jean Mentelin • BP 95028
67035 STRASBOURG Cedex 2

T 03 88 26 94 41

F 03 88 26 94 42

M tennis.table@crosa.com

Association déclarée - Loi 1908 - Volume XXVIII, folio n° 60/67
Tribunal d'Instance de Strasbourg

RIB 10278 01008 00027133845 69